



Québec, le 21 janvier 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
 Leader parlementaire du gouvernement  
 Édifice Pamphile-Le May  
 1035, rue des Parlementaires  
 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Par la présente, je réponds à la question ci-dessous inscrite au feuillet  
 du 7 décembre 2018 par le député de René-Lévesque, monsieur Martin Ouellet.

« Le président du Conseil du trésor maintient-il l'engagement de sa formation politique de réduire les coûts d'approvisionnement en biens et services d'au moins 10 % pour l'État dans le présent mandat? Quelles sont les cibles de réduction pour chacun des ministères et secrétariats? Selon quel échéancier? »

Les travaux sont déjà amorcés pour réduire les coûts d'approvisionnement. Dès la première année (2019-2020), des mesures seront mises en place pour générer les économies prévues au cadre financier « faire plus, faire mieux ». À terme, une économie allant jusqu'à 10 % des coûts d'approvisionnement est attendue. Le chantier se déroulera sur une période de quatre ans.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

CHRISTIAN DUBÉ